



AVIS AU PUBLIC COMMODO ET INCOMMODO

Objet: Autorisation d'exploitation (classe 3A)

Il est porté à la connaissance du public que, par les arrêtés N°3A/2024/2626/182 du 6 août 2024, et 3A/2024/2855/176 et 3A/2024/2856/176 du 7 août 2024, le Ministre du Travail a autorisé

la société Luxlev Location SA à exploiter, sur le territoire du Grand-Duché de Luxembourg, un élévateur à fourches de la marque Manitou, type MRT2145 avec numéros de construction MAN00000J01131541, une nacelle de la marque Dingli, type BA16NE avec le numéro de construction BAED04C00234 et une nacelle de la marque Dingli, type BA16NE avec le numéro de construction BAED024C00240.

Les arrêtés ministériels ont été déposés au service écologique de la commune de Pétange et pourront y être consultés par tous les intéressés.

Conformément à l'article 19 de la loi du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, un recours contre les décisions intervenues est ouvert devant le tribunal administratif, qui statuera comme juge de fond.

Ce recours doit être interjeté sous peine de déchéance dans le délai de quarante jours (du 22 août au 1^{er} octobre 2024 inclus).

Pétange, le 16 août 2024
Pour le collège des bourgmestre et échevins

Le secrétaire f.f.,

Le bourgmestre f.f.,